

COMPTE-RENDU du COMITE DIRECTEUR du Samedi 2 juillet 2016

« Au Grand Large » 60 rue Francisco Ferrer – 69150 Décines-Charpieu

<u>Membres du Comité Directeur présents</u> :

Abdel ACHACHE – Angéla ALFANO – Michel BARBA - Sandrine BARBARIN – Ghislaine BARBIN - Mohamed BENZAOUI – Alain CONDOR - Bachir DREISSIA - Gamra DUMONT – Georges EYSSARD- Laurent LE PAILLEUR – Maurice LEONELLI – Thierry LOMBARDI - Francisco MARTINEZ – Fabrice TIPHINEAUD

Membres du Comité Directeur excusés :

Didier BRAILLON - Nicolas DAMON - Patrick MENARD

Personnes invitées :

Christian BOUILLARD, DTL - Sylvie THEVENET (Agent de Développement et secrétaire de séance)

Ordre du Jour :

- 1. Mot de bienvenue du Président
- 2. Validation du Compte-Rendu du Comité Directeur du 30 avril 2016
- 3. Retour sur l'Assemblée Générale
- 4. Régionalisation
- 5. Calendrier 2016/2017
- 6. Contentieux
- 7. Questions diverses
- 8. Election du Bureau de la LRAKDA

La séance débute à 18 heures 15

1. Mot de Bienvenue du Président

Le Président souhaite la bienvenue à tous les membres du Comité Directeur, particulièrement aux nouveaux membres qui nous rejoignent.

Il remercie les membres qui n'ont pas été réélus pour leur implication et leur dévouement, en particulier Messieurs Abdelmalek DAOUDI et Jaime DA SILVA.

Un tour de table est fait afin que chacun puisse se présenter.

2. Validation du compte-rendu du Comité Directeur du 30 avril 2016

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

3. Retour sur l'Assemblée Générale du samedi 18 juin 2016

- Sandrine BARBARIN déplore la non-élection d'Abdelmalek DAOUDI et Jaime DA SILVA, qui ont été très impliqués dans la Ligue, mais qui ont peut-être payé de leur discrétion.
- Abdel ACHACHE précise que la Ligue de Judo fonctionne différemment et qu'il serait intéressant d'en discuter avec la Fédération : il s'agit d'une forme de scrutin de liste à hauteur de quinze personnes, complété par un scrutin classique pour cinq postes.
 - Il émet la possibilité de d'intégrer ces deux personnes au sein du nouveau Comité Directeur, toutefois sans qu'elles puissent prendre part aux votes décisionnels.
- Angéla ALFANO précise que les Présidents de clubs ne connaissent pas forcément tous les noms inscrits sur les listes, d'où la difficulté d'identifier les personnes.
- On a pu constater que l'émargement a pris beaucoup de temps (environ une heure), il faudra en tenir compte lors de la prochaine Assemblée Générale et ouvrir l'émargement une heure avant le début de la tenue de l'Assemblée.
- La liste d'émargement a été extraite sur la saison 2014/2015 et ce qui a été problématique pour un club dont le siège social a été déplacé en début de saison 2015/2016.

4. Régionalisation

- L'Assemblée Générale extraordinaire de la FFKDA aura lieu le 10 septembre 2016 à Montpellier.
- L'Assemblée Générale Elective de la FFKDA se déroulera le samedi 17 décembre 2016.
- L'ETR et les Commissions Techniques de la Ligue Rhône-Alpes restent en place pour toute la saison 2016/2017.

5. Calendrier saison 2016/2017

- Chaque membre du Comité recoit un exemplaire du calendrier provisoire FFKDA.
- Le prochain Comité Directeur aura lieu début octobre.
- La date prévisionnelle de l'Assemblée Générale pour la validation des comptes aura lieu mi-novembre.

6. Contentieux

- Lors de la réunion du 30 avril 2016, les membres du Comité Directeur avaient été avisés que le téléphone cellulaire de la Ligue (mis à la disposition du Président dans le cadre de ses fonctions) avait été piraté (voir compte-rendu).
- Quelques jours avant la tenue de l'Assemblée Générale de la Ligue du 18 juin dernier, une campagne de désinformation anonyme a été opérée par des individus mal intentionnés. Nous constatons avec fierté que les Présidents de clubs n'ont pas été dupes d'une telle propagande et ont, par leurs votes, rejeté ces accusations abjectes et diffamatoires, en renouvelant, avec une large majorité, leur confiance au Président Francisco MARTINEZ.
- D'autre part, Madame Anissa HIDRI, Trésorière de l'association A.S. CALUIRE KARATE, reprenant les propos contenus dans la page Facebook nommée « vive le karaté libre en Rhône-Alpes » et dans les courriels « anonymes » envoyés aux clubs de la Ligue Rhône-Alpes, a diffusé ces ragots par courriel auprès des élus de la Ville de Vaulx-en-Velin et des institutions régionales partenaires. Une procédure pénale et disciplinaire est envisagée, dans le but de mettre un terme aux agissements néfastes de cette personne, qui n'a pour unique objectif que de nuire au Président, à la Ligue, à la Fédération, et par- delà même, à notre discipline toute entière.

7. Questions diverses

- Laurent LE PAILLEUR demande que 50 % du montant des cotisations 2015/2016 (120€) des Disciplines Associées soient reversés aux Comités Départementaux de leur appartenance.
- Le Président ne s'oppose pas à cette demande mais missionne toutefois le Trésorier Général afin qu'il informe le Comité Directeur des sommes qui devraient être engagées.

8. Elections du Bureau de la LRAKDA

- Résultat de l'élection du Bureau Directeur de la Ligue Rhône-Alpes de Karaté et Disciplines Associées :

<u>Postes de Vice-Présidents</u> :

Le Président présente les candidatures de Madame Gamra DUMONT et Monsieur Bachir DREISSIA. Il soumet au vote les deux candidatures à bulletin secret.

Madame Gamra DUMONT:

OUI: 15 voix NON: 0 voix

Madame Gamra DUMONT est élue au poste de Vice-Présidente.

Monsieur Bachir DREISSIA:

OUI: 15 voix NON: 0 voix

Monsieur Bachir DREISSIA est élu au poste de Vice-Président.

Poste du Secrétaire Général :

Le Président présente la candidature de Monsieur Abdel ACHACHE et soumet au vote la candidature à bulletin secret.

OUI: 15 voix NON: 0 voix

Monsieur Abdel ACHACHE est élu au poste de Secrétaire Général.

• Poste de Trésorier Général :

Le Président présente la candidature de Monsieur Mohamed BENZAOUI et soumet au vote la candidature à bulletin secret.

OUI: 15 voix NON: 0 voix

Monsieur Mohamed BENZAOUI est élu au poste de Trésorier Général.

• Poste de Secrétaire Adjoint :

Le Président présente la candidature de Madame Sandrine BARBARIN et soumet au vote la candidature à bulletin secret.

OUI : 14 voix NON : 1 voix

Madame Sandrine BARBARIN est élue au poste de Secrétaire Adjointe.

• Poste de Trésorier Adjoint :

Le Président présente la candidature de Monsieur Michel BARBA et soumet au vote la candidature à bulletin secret.

OUI : 15 voix NON : 0 voix

Monsieur Michel BARBA est élu au poste de Trésorier Adjoint.

La séance est clôturée à 20h45 et les membres du Comité Directeur vont poser pour la séance de photos.

Abdel ACHACHE Secrétaire Général LRAKDA Francisco MARTINEZ Président LRAKDA